

L'Union Régionale Autisme France Rhône-Alpes
Vous invite à une réunion d'information sur le thème :

**« Comment protéger mon enfant handicapé et ses biens après
mon décès ? »**

avec Mme Duvot conseillère aux AGF et Maître Morel, notaire

*le mardi 25 novembre 2008 à 20h30
à Villeurbanne
356 cours Emile Zola (Sessad Zola) en face du métro Cusset)*

Seront abordées entre autres, les questions :

- Comment protéger mon enfant handicapé sans défavoriser mes autres enfants ?
- Qui gèrera ses biens et quels sont ses droits ? (mandat de protection future...)
- Quelles sont les ressources d'une personne handicapée et comment impactent-elles son patrimoine ?
- Quelles sont les nouvelles dispositions successorales de la loi TEPA du 22 août 2007 ?
- Quelles sont les solutions patrimoniales à apporter pour anticiper au mieux l'avenir ?
- Quelles sont les nouvelles dispositions générales à partir de 2009.

Maître Morel, notaire complètera cette information et traitera des nouvelles dispositions en vigueur dès janvier 2009.

En clôture, un cocktail vous sera servi.



NOM.....
ADRESSE

PRENOM

TEL :

Présent : oui non

Souhaite un compte rendu : oui non

Réponse souhaitée avant le 20 novembre 2008.

A l'attention de Mireille Lemahieu présidente de l'URAFRA
7 rue du capitaine 69003 Lyon
ou à urafra@gmail.com ou au 04 50 68 18 99

